

La
Revue
du

Trombinoscope

L'information professionnelle du monde politique, économique & des territoires

Mai 2025 - N°302



INTERVIEW

**Agnès
Pannier-Runacher**

**Filière bois :
concilier
compétitivité et
durabilité**

DOSSIERS

Filière bois

Santé & innovation

Infrastructures & mobilités

MOUVEMENTS

Nominations

Missions

Élections

Les exploitants forestiers, un maillon clé de la forêt, de la filière bois et du monde rural



David CAILLOUEL
Président du Syndicat des
Exploitants de la Filière Bois
(SEFB)

1. Qu'est ce que le Syndicat des Exploitants de la Filière Bois (SEFB)

Les exploitants forestiers membres du SEFB sont un maillon essentiel de la filière bois. Depuis sa création en 2015, le SEFB rassemble la majorité des exploitants-forestiers négociants. Nos adhérents sont présents dans toute la France et mobilisent chaque année un tiers de la récolte de bois nationale.

Les exploitants forestiers membres du SEFB sont également des opérateurs vertueux de la forêt qui :

- évaluent et achètent du bois, principalement sur pied, toutes essences et qualités confondues,
- organisent et planifient la récolte de bois,
- optimisent à 100 % la matière première en « dispatchant » les diverses qualités en fonction des besoins spécifiques des différents acheteurs (menuiserie, bois de tonnellerie, sciage, charpente, palette, pellets, pâte à papier etc...)

Soucieux de la préservation des forêts, les exploitants forestiers se préoccupent, à travers le strict respect d'un code de bonne

conduite, du renouvellement et de la protection de la biodiversité.

2. Quelles sont les priorités du SEFB ?

Le Syndicat des Exploitants Forestiers Négociants (SEFB) porte aujourd'hui essentiellement trois priorités essentielles pour l'avenir de la filière :

- La première est de défendre le métier d'exploitant forestier, le seul capable de mobiliser et valoriser pleinement la ressource forestière, d'assurer le renouvellement naturel des forêts et la préservation de leur biodiversité par une exploitation raisonnée, et d'optimiser les revenus des propriétaires, condition indispensable au reboisement afin d'assurer pérennité et gestion durable de nos forêts.
- La deuxième priorité est la mise en place d'une caisse d'intempérie, indispensable face à des aléas climatiques de plus en plus fréquents et violents, qui paralysent durablement les activités des opérateurs forestiers et qui peuvent immobiliser durablement leur matériel et perturber leurs activités. Face à ces aléas, l'absence d'un mécanisme de compensation met en péril la pérennité des opérateurs forestiers.
- Enfin, la troisième priorité consiste à lutter contre les actes de vandalisme, les incivilités croissantes dont sont victimes les opérateurs en forêt et plus largement le regard que porte une petite partie de l'opinion publique sur la forêt et ses activités par méconnaissance. Entre vols, insultes, menaces et destructions de matériel, les professionnels ne se sentent plus en sécurité sur leur lieu de travail et se sentent déniés.

3. Comment voyez-vous l'avenir de vos métiers ?

Parmi toutes les filières économiques françaises, la filière bois est sans doute l'une des plus désorganisée. Et pourtant, notre forêt représente une richesse inestimable : elle couvre plus de 30 % de notre territoire national et représente environ 440 000 emplois directs et indirects. La forêt devrait être un atout stratégique pour notre pays mais la division et la désorganisation qui règnent au sein de la filière bois l'en empêchent.

Une logique d'entre-soi bloque toute volonté de coopération réelle. Pourtant il n'est pas compliqué de comprendre que l'on a besoin de chaque maillon pour un meilleur dialogue entre les acteurs... Aujourd'hui, je ne crois plus à l'entre-soi. Le corporatisme appartient selon moi au passé. Je crois à l'émergence de réseaux plus dynamiques. J'ai l'honneur par exemple de faire partie du Cercle "Nos Campagnes", fondé par le lobbyiste de la ruralité Thierry Coste et l'un des promoteurs du tourisme français Christian Mantei. Ce Cercle rassemble 500 personnalités incontournables du monde rural. En tant qu'acteur de la filière bois et de l'économie rurale je porte mes messages et ma vision de la filière bois avec une liberté de parole qui me tient à cœur.

Au-delà de la forêt, ce Cercle recouvre également d'autres priorités et nous réalisons que les enjeux du monde rural se croisent. Ce constat renforce une de mes convictions : c'est en unissant nos voix que nous pourrions réellement défendre nos métiers et continuer à jouer un rôle essentiel au cœur de la vie sociale et économique de nos campagnes françaises.



SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS